

3^e ÉDITION

le **TOUT** **DSCG** **4**

en
**fiches
mémo
+ EXOS**

Comptabilité et audit

**Le meilleur
de l'expertise !**

RÉVISER ET S'ENTRAÎNER



Notions & concepts clés, schémas,
tableaux, illustrations



Exercices corrigés et commentés



Tout pour réussir l'épreuve de l'UE 4

SUP



FOUCHER

Tout le DSCG 4

Comptabilité et audit

Sous la direction d'Alain Burlaud

Pierre Astolfi, maître de conférences, Université Paris 1
Panthéon-Sorbonne

Frédérique Carré, expert-comptable, commissaire aux comptes

Grégory Heem, maître de conférences, Université Côte d'Azur

Valérie Keller, enseignante, IAE Paris XII et ESCP Europe

Sébastien Paugam, expert-comptable, agrégé d'économie
et gestion, UPEC

Toute reproduction ou représentation intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, des pages publiées dans le présent ouvrage, faite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français du Droit de copie (20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris), est illégale et constitue une contrefaçon. Seules sont autorisées, d'une part, les reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, et, d'autre part, les analyses et courtes citations justifiées par le caractère scientifique ou d'information de l'œuvre dans laquelle elles sont incorporées (loi du 1^{er} juillet 1992 - art. 40 et 41 et Code pénal - art. 425).

© Foucher, une marque des Éditions Hatier – Paris 2024

Sommaire

MÉMOS

Partie 1 Opérations de restructuration

Mémo 1 : Information comptable et management financier	5
Mémo 2 : Opérations de fusion	16

Partie 2 Normes internationales

Mémo 3 : Normes internationales	31
---------------------------------------	----

Partie 3 Comptes de groupe

Mémo 4 : Principes et méthodes de consolidation	44
Mémo 5 : Conversion monétaire des filiales étrangères	63
Mémo 6 : Retraitements de consolidation	68
Mémo 7 : Éliminations des comptes réciproques et de résultats internes	76
Mémo 8 : Imposition différée et taux effectif d'impôt	81
Mémo 9 : Traitement des écarts de première consolidation	91
Mémo 10 : Variations du pourcentage d'intérêts et du périmètre de consolidation	100
Mémo 11 : États financiers consolidés et comptes combinés	106

Partie 4 Audit

Mémo 12 : Typologies des missions et organisation de la profession	113
Mémo 13 : Principes fondamentaux de comportement	124
Mémo 14 : La démarche générale d'audit	135

EXOS	149
------------	-----

CORRIGÉS	189
----------------	-----

Une opération de fusion donne généralement lieu à d'importantes discussions s'agissant de la valeur respective des sociétés parties à cette opération. Dans ce contexte, il est important de bien comprendre les principaux enjeux en termes d'évaluation d'entreprises. Tel est l'objet de ce premier mémo.

1 Objectifs et méthodes du diagnostic financier

► Le diagnostic financier : objectifs

Le diagnostic financier doit bien sûr s'appuyer sur les derniers états financiers disponibles.

Toutefois, l'analyse financière des comptes consolidés doit, en plus des états financiers classiques, prendre en compte :

- le positionnement du groupe par rapport à ses principaux concurrents ou au secteur dans sa globalité ;
- la dynamique temporelle (évolution dans les temps des ratios du groupe) ;
- l'évolution de son périmètre de consolidation, qui renseigne sur la stratégie de croissance externe ou de recentrage du groupe ;
- la composition de son périmètre de consolidation, qui donne des indications sur le risque pays auquel est soumis le groupe ;
- l'information sectorielle, au sens de la norme IFRS 8, qui décompose les principaux chiffres comptables selon l'une des deux dimensions suivantes : les activités de l'entreprise et les zones géographiques où le groupe est présent.

Le diagnostic financier : du bilan économique au bilan financier

L'une des premières étapes du diagnostic financier consiste à construire un bilan financier à partir d'un bilan comptable.

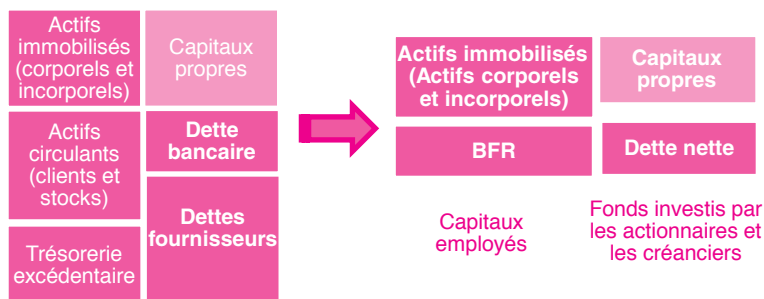
Il s'agit ici de retraiter essentiellement le besoin en fonds de roulement (BFR) et la dette.

Le BFR doit être présenté net de passifs de BFR (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales, produits constatés d'avance). Le BFR peut parfois être négatif. C'est le cas, par exemple, lorsque les dettes fournisseurs sont supérieures aux créances clients. Le terme EFR (Excédent en Fonds de Roulement) est alors utilisé.

La dette doit être présentée nette de trésorerie excédentaire.

Cette présentation permet de mettre en évidence le total des emplois (c'est-à-dire le total des capitaux employés) par une entreprise, ainsi que le total des ressources (capitaux propres et dettes) ayant permis de financer ces emplois.

De façon synthétique, le passage du bilan comptable au bilan financier peut être présenté de la façon suivante :



2 Rentabilité et profitabilité : la rentabilité économique

A. Rentabilité économique : concept et définitions

Une entreprise a vocation à lever des fonds (sous forme de capitaux propres ou de dettes) en vue de financer des actifs, lesquels devront générer des flux, dégagant une rentabilité économique, en anglais : ROCE (*Return On Capital Employed*).

La rentabilité économique est une rentabilité appréciée du point de vue de l'actif et du manager : quelle est la rentabilité des actifs mis à la disposition du manager de l'entité (par opposition à la rentabilité financière, qui est une rentabilité appréciée du point de vue de l'actionnaire ? Cf. Rentabilité et profitabilité : la rentabilité financière). La rentabilité économique est donc mesurée de la façon suivante :

$$\text{Rentabilité économique} = \frac{\text{Résultat d'exploitation (après impôts/les sociétés, IS)}}{\text{Capitaux investis}}$$

où les capitaux investis sont principalement :

- les actifs (corporels et incorporels) nécessaires à l'exploitation,
- le besoin en fonds de roulement,
- la trésorerie excédentaire.

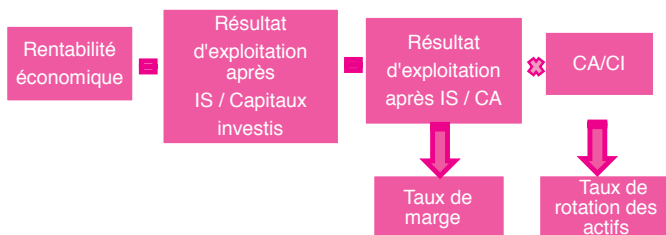
Attention à la cohérence !

Comme dans tout calcul de ratio, il convient de déterminer de façon cohérente le numérateur et le dénominateur.

Par exemple, dans un contexte de comptes consolidés, si le numérateur est déterminé avant prise en compte du résultat des titres mis en équivalence, les capitaux employés au dénominateur ne doivent pas inclure les titres mis en équivalence.

B. Rentabilité économique : décomposition

La rentabilité économique est décomposée en taux de marge et taux de rotation des actifs de la façon suivante :



où :

- CA = chiffre d'affaires
- CI = capitaux investis

La ventilation de la rentabilité économique entre taux de marge et taux de rotation des actifs permet de conduire une analyse plus fine de la rentabilité de l'entité, et **ainsi de décider d'actions plus pertinentes.**

Par exemple, imaginons une entreprise de la grande distribution qui affiche un taux de rentabilité insuffisant par rapport à ses concurrents. Cette entreprise décide de prendre des mesures en vue d'améliorer sa rentabilité économique.

La situation appelle les questions suivantes :

- le niveau de marge est-il conforme au taux du secteur ? si non, il conviendra par exemple d'augmenter la marge opérationnelle en négociant mieux les achats ou en augmentant les prix (si la concurrence le permet) ;
- le niveau de rotation des actifs est-il conforme à celui du secteur ? si non, il conviendra, par exemple, d'améliorer l'attractivité du magasin, ou d'augmenter le panier moyen par client...

Attention à ne pas confondre les notions de marge et de rentabilité !

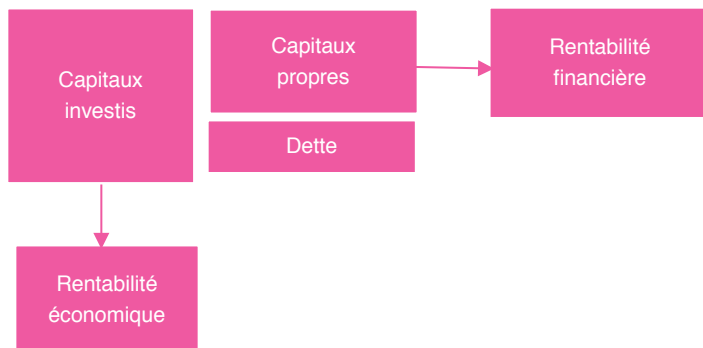
- Une marge : il s'agit d'un agrégat de compte de résultat rapporté à un autre agrégat de compte de résultat mesurant le niveau d'activité (généralement le chiffre d'affaires).
- Une rentabilité : il s'agit d'un agrégat de compte de résultat (le résultat d'exploitation pour la rentabilité économique) rapporté à un agrégat de bilan (les capitaux investis pour la rentabilité économique).

3 Rentabilité et profitabilité : la rentabilité financière

A. Rentabilité financière : concept et définition

La rentabilité financière (ou ROE en anglais, pour *Return On Equity*) mesure la rentabilité appréciée du point de vue de l'actionnaire d'une entité. En d'autres termes, quelle rémunération reçoit un actionnaire pour un euro investi en capital ?

La rentabilité financière n'est donc pas une rentabilité appréciée du point de vue des actifs et de la façon dont les managers en place utilisent ces actifs, mais une rentabilité appréciée du point de vue du passif. La Théorie de l'agence nous apprend que l'actionnaire d'une entreprise (le principal) est généralement distinct du manager (l'agent) de cette même entreprise.



La rentabilité financière est donc mesurée de la façon suivante :

$$\text{Rentabilité financière} = \frac{\text{Résultat net après impôts}}{\text{Capitaux propres}}$$

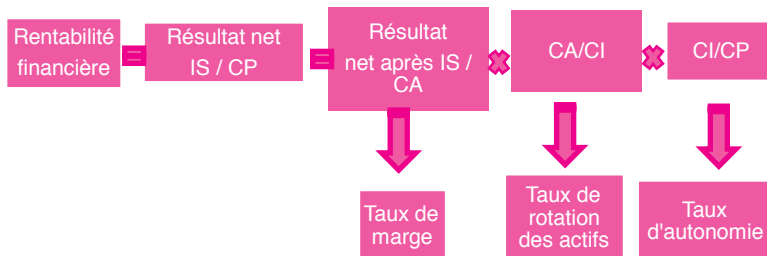
Attention à la cohérence !

Ici encore, comme dans tout calcul de ratio, il convient de déterminer de façon cohérente le numérateur et le dénominateur.

Par exemple, dans un contexte de comptes consolidés, si le numérateur est déterminé avant prise en compte du résultat revenant aux minoritaires, les capitaux propres au dénominateur ne doivent pas inclure la part revenant aux minoritaires.

B. Rentabilité financière : décomposition

À l'instar de la rentabilité économique, la rentabilité financière peut être décomposée :



où :

- CA = chiffre d'affaires
- CI = capitaux investis
- CP = capitaux propres

Ici encore, la décomposition de la rentabilité financière en plusieurs éléments permet de conduire un diagnostic plus fin de la rentabilité financière de l'entreprise et donc, *in fine*, de proposer des actions plus adaptées à la situation de l'entité analysée.

4 Construction des flux de trésorerie

A. Flux futurs de trésorerie : concept et définition

L'une des méthodes les plus utilisées pour évaluer une entreprise consiste à actualiser les flux de trésorerie disponibles (ou *free-cash-flows* en anglais) que cette entreprise est susceptible de dégager dans le futur.

Les flux futurs de trésorerie sont construits en tenant compte de tous les éléments générant une variation de la **trésorerie** de l'entreprise.

Les éléments qui n'ont pas d'impact sur la trésorerie ne sont pas pris en compte (les dotations aux amortissements et les provisions par exemple).

De même, seuls les éléments en lien avec l'exploitation sont retenus dans le calcul. Sur ces bases, les flux de trésorerie sont déterminés de la façon suivante :

Excédent brut d'exploitation

- Impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'exploitation
- Investissements d'exploitation / + Cessions d'actifs d'exploitation
- Variation de Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation

= Flux de trésorerie

B. Flux futurs de trésorerie dans un environnement IFRS

Les prescriptions de la norme IAS 36 Dépréciations sont cohérentes avec les principes de calcul des flux de trésorerie décrits précédemment.

En effet, selon la norme IAS 36§39, les estimations des flux de trésorerie futurs doivent inclure :

- a) les projections des entrées de trésorerie futures relatives à l'utilisation continue de l'actif ;
- b) les projections des sorties de trésorerie nécessairement encourues pour générer les entrées de trésorerie relatives à l'utilisation continue de l'actif (y compris les sorties de trésorerie pour préparer l'actif en vue de son utilisation) et qui peuvent être directement attribuées, ou affectées à l'actif sur une base raisonnable, cohérente et permanente ;
- c) les flux de trésorerie nets qui seront, s'il y a lieu, reçus (ou payés) lors de la sortie de l'actif à la fin de sa durée d'utilité.

C. Flux futurs de trésorerie et plan d'affaires

La question de la détermination des flux de trésorerie est au cœur de la démarche de construction d'un plan d'affaires. En effet, le plan d'affaires aura vocation à présenter sur un horizon futur la séquence des flux de trésorerie susceptibles d'être dégagés par l'entreprise.

L'horizon retenu dépendra notamment du secteur d'activité et/ou du sous-jacent contractuel de l'activité opérée (les contrats sont-ils annuels ou sont-ils signés sur un horizon long terme, comme dans le secteur des concessions par exemple ?).

À défaut de pouvoir justifier d'une durée plus longue, la norme IAS 36§33b recommande d'utiliser un horizon de 5 ans.

Plan d'affaires de la société X	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Excédent brut d'exploitation					
- Impôt sur les sociétés calculé sur le résultat d'exploitation					
- Investissements d'exploitation / + Cessions d'actifs d'exploitation					
- Variation de Besoin en Fonds de Roulement d'exploitation					
= Flux de trésorerie					

Il convient de préciser que, sauf contexte particulier d'inflation élevée, les flux utilisés sont des flux incluant les anticipations d'inflation de l'entité.

5 Évaluation : de la valeur des actifs à la valeur des capitaux propres

La somme de la valeur des actifs d'une entreprise (ou « valeur d'entreprise ») correspond à la somme de la valeur de ses actifs d'exploitation : actifs incorporels, actifs corporels, besoin en fonds de roulement notamment.

La valeur des capitaux propres correspond à la somme des valeurs d'actifs ajustée :

- à la hausse :
 - de la valeur des titres non consolidées ou des titres mis en équivalence, si leur valeur n'est pas prise en compte par ailleurs (dans le plan d'affaires par exemple) ;
 - du montant de la trésorerie nette excédentaire ;
 - de la valeur des impôts différés actifs, ou IDA (tels que, par exemple, les reports déficitaires) ;
 - de la valeur des actifs hors exploitation (actifs susceptibles d'être cédés car non nécessaires à l'exploitation).
- à la baisse :
 - du montant de la dette nette restant due à la date d'évaluation (en tenant compte, le cas échéant de la réévaluation des dettes à taux fixe) ;
 - de la juste valeur des intérêts minoritaires.